

SACERÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Caisse des dépôts et consignations

Arrêté du 10 septembre 2026 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations, organisé au titre de l'année 2027

Le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le Code monétaire et financier notamment ses articles R 518-1 à R 518-11 ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2022-1209 du 31 août 2022 modifiant les dispositions communes relatives à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2023-448 du 7 juin 2023 relatif à l'avancement de grade dans les corps de fonctionnaires de catégorie B de la fonction publique de l'Etat et aux règles de classement de certains fonctionnaires de la catégorie C de la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 avril 2011 fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe supérieure et au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations ;

Vu l'arrêté du 28 mai 2026 autorisant, au titre de l'année 2027, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations.

A R R Ê T E :

Article 1er :

La composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement dans le grade de secrétaire d'administration de classe exceptionnelle de la Caisse des dépôts et consignations organisé au titre de 2027, est fixée comme suit :

Madame Mélanie ROUMEGOUS	Attachée d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations, Présidente
--------------------------	--

Monsieur Kelian AUBERT	Attaché d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations
------------------------	---

Madame Johanna BRICHLER	Attachée d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations
-------------------------	--

Monsieur Arnaud GOHIER	Attaché d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations
------------------------	---

Madame Marie Hélène SPERBER	Attachée principale d'administration de l'Etat, Caisse des dépôts et consignations
-----------------------------	---

En cas d'empêchement de la présidente, celle-ci sera remplacée par Madame Marie Hélène SPERBER.

Article 2 :

Le secrétariat du jury sera assuré par un collaborateur du service « Concours, examens professionnels et projets spécifiques » de la Direction des ressources humaines de l'Etablissement public.

Article 3 :

Le présent arrêté sera déposé à la Direction des ressources humaines de l'Etablissement public et fera l'objet d'une publication dans les supports de communication interne et externe ainsi que d'un affichage dans les locaux de l'Etablissement public.

Article 4 :

Le Directeur général de la Caisse des dépôts et consignations est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 10 septembre 2026

Pour le Directeur général,
La Directrice des ressources humaines du groupe

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Aurélien', with a long, sweeping horizontal stroke at the end.

Aurélien ROBINEAU-ISRAËL